

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° M21- 1055547

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5083 Société : 103795

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Benabdelkader fil FICAI Nacir

Date de naissance : 1970/01/01

Adresse : IDem

Tél. : 06 61 18 84 24 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	14.02.22	10022	803,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

The diagram illustrates a dental arch, likely a maxillary (upper) arch, with teeth arranged in a curve. The teeth are labeled with numbers representing specific dental positions:

- Upper Arch (Maxillary):** Labeled with numbers 1 through 8, starting from the central incisors and moving clockwise around the arch.
- Lower Arch (Mandibular):** Labeled with numbers 1 through 8, corresponding to the same dental positions as the upper arch.

The arch is oriented with a vertical axis pointing upwards and a horizontal axis pointing to the right. The labels H, D, G, and B are positioned at the top, left, right, and bottom respectively, relative to the center of the arch.

(Création, remont, adjonction)
ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVISÉ

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

F A C T U R E

N° : 14935 / 2022 du 04/02/2022

Nom patient	BENABDELKRIM EL FILALI NADIA	Entrée	04/02/2022
	PAYANTS	Sortie	04/02/2022

Désignation des prestations	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
EXAMENS ANAPATH	1,00	P0000	803,00	803,00
Total Clinique				803,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :	Total	803,00
HUIT CENT TROIS DIRHAMS		

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
HÔPITAL CHEIKH KHALIFA



2200458365 / H0121033597

Prénom : NADIA

Nom : BENABDELKRIM EL FI

DDN : 12/07/1961 E: 04/02/2022

Service : ENDOSCOPIE (NA)



FAR
Sexe: F

Casablanca, le vendredi 4 février 2022

EXAMEN ANATOMOPATHOLOGIQUE

PATIENT : BENABDELKRIM EL FILALI NADIA

INDICATION :

Epigastralgie chroniques

FOGD

- Muqueuse fundique: légèrement érythémateuse, plissemens fundiques harmonieux Biopsies
- Muqueuse antrale: légèrement érythémateuse. **Biopsies pot 1**
- Rétrovision: discret épaisseissement sous cardiale d'allure inflammatoire. **Biopsies pot2**

COLOSCOPIE

2 micro-polypes de 2mm à 5mm du rectum et colon gauche réséqués à la pince **POT 3**

Dr. Youssef BENNANI
 Hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zaid
 Département d'Enterologie
 Cachet et signature :
 INP : 091171059
 Docteur BENNANI YOUSSEF

Spécialités

Cytogénétique
Biologie moléculaire
Dépistage néonatal-prénatal

Biologie cellulaire
Biologie médicale
Anatomie pathologique

Identifiant du patient : H0121033597

Date de naissance : 12/07/1961

Sexe : F

Date de l'examen : 04/02/2022

Prélevé le : 14/02/2022 à 09:55

Édité le : 14/02/2022 à 11:00

Mme BENABDELKRIM EL FILALI NADI

Dossier N° : 22020978

Docteur BENNANI YOUSSEF

Service : ENDOSCOPIE/GASTRO



Référence Anapath: 2202B38

RC: épigastralgies chroniques, FOGD : muqueuse fundique :légèrement érythémateuse, plissemens fundiques harmonieux ;muqueuse antrale :légèrement érythémateuse ; rétrovision : discret épaisseissement sous cardial d'allure inflammatoire ; coloscopie : 2 micro-polypes de 2mm à 5mm du rectum et colon gauche réséqués à la pince.

COMPTE-RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

Flacon 1 :ANTRE + FUNDUS:

On a reçu 4 fragments de 0.2 cm, inclus en totalité dans 1 bloc

Histologiquement, ils correspondent à une muqueuse antro-fundique dont l'épithélium de surface est régulier. Le chorion est siège d'inflammation chronique légère

Les glandes sont bien différenciées, légèrement atrophiques.

Le chorion abrite un infiltrat inflammatoire fait de lympho-plasmocytes et de quelques polynucléaires neutrophiles.

Absence de dysplasie ou de métaplasie.

Présence d'HP +.

CONCLUSION:

- Antro-fundite chronique légère, légèrement atrophique et d'activité légère.
- Absence de métaplasie intestinale et de dysplasie.
- Présence d'HP +.

FLACON 2 : EPAISSISSEMENT SOUS-CARDIALE:

On a reçu 2 fragments de 0,3 cm, inclus en totalité

Histologiquement, il s'agit d'une muqueuse gastrique, siège de lésion de gastrite chronique légère, légèrement atrophique et d'activité légère.

Présence de remaniements congestifs.

HP rare.

Absence de métaplasie et de dysplasie.

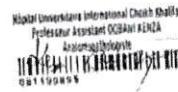
CONCLUSION :

- Gastrite chronique légère, légèrement atrophique, d'activité légère.
- Absence de métaplasie et de dysplasie.
- HP rare.

Le 14/02/2022 à 11:00

Signature

OQBANI Kenza



Laboratoire National de Référence

Boulevard mohamed Taieb Naciri, BP 82403 Casa Oum Rabii, Hay Hassani, Casablanca. Téléphone: +212 529 050233, Courriel: lnr@fc

Conformément aux textes en vigueur, votre échantillon biologique pourra être éliminé, utilisé et/ou transféré à des fins scientifiques ou de contrôles qualité, hors génétique humaine,

anonyme et respectant le secret médical sauf opposition formulée auprès de notre secrétariat médical.

Spécialités

Cytogénétique
Biologie moléculaire
Dépistage néonatal-prénatal

*Biologie cellulaire
Biologie médicale
Anatomie pathologique*

Identifiant du patient : H0121033597

Date de naissance : 12/07/1961

Sexe : F

Date de l'examen : 04/02/2022

Prélevé le : 14/02/2022 à 09:55

Édité le : 14/02/2022 à 11:00

Mme BENABDELKRIM EL FILALI I

Dossier N° : 22020978

Docteur BENNANI YOUSSEF

Service : ENDOSCOPIE/GASTRO



FLACON 3 : MICRO-POLYPES DU COLON:

On a reçu 3fragments de 0.2 cm, inclus en totalité dans 1 bloc

Histologiquement, sur 2 fragments, il s'agit d'une muqueuse colique tapissée par un épithélium cylindrique régulier. Les cryptes sont régulières ne présentent pas d'anomalies architecturales. Le chorion abrite un infiltrat inflammatoire fait de lympho-plasmocytes et de polynucléaires éosinophiles. Les glandes sont mucosécrétantes bordées par un épithélium unistratifié et régulier.

Sur les 2 autres fragments correspondent à des polypes hyperplasiques remaniés par un infiltrat inflammatoire polymorphe.

Absence de dysplasie.

CONCLUSION :

- Polypes hyperplasiques remaniés.
- Absence de dysplasie.

Le 14/02/2022 à 11:00

Signature

OQBANI Kenza

National Universitaire International Cheikh Khalifa
Professeur Assistant OQBANI KENZA
Anatomopathologie
061190098